



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMITÉ RÉGIONAL DE L'EAU

5 décembre
2024



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Programme de la matinée

10h00 - introduction du 4^{ème} Comité Régional de l'Eau

10h15-11h30 - séquence « déclinaison régionale du plan eau »

- 10h15-10h20 : plan eau
- 10h20-10h30 : déploiement des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)
- 10h30-10h50 : reconquête de la qualité des captages prioritaires
- 10h50-11h10 : sécurisation de l'abreuvement
- 11h10-11h30 : échanges avec la salle

11h30-12h15 - séquence « financements »

- 11h30-11h45 : 12^{ème} programme des agences de l'eau 2025-2030
- 11h45-11h55 : coordination des aides de la Région et des agences de l'eau
- 11h55-12h15 : échanges avec la salle

12h15 - conclusion

Séquence Plan Eau

COMITÉ RÉGIONAL
DE L'EAU

5 décembre
2024

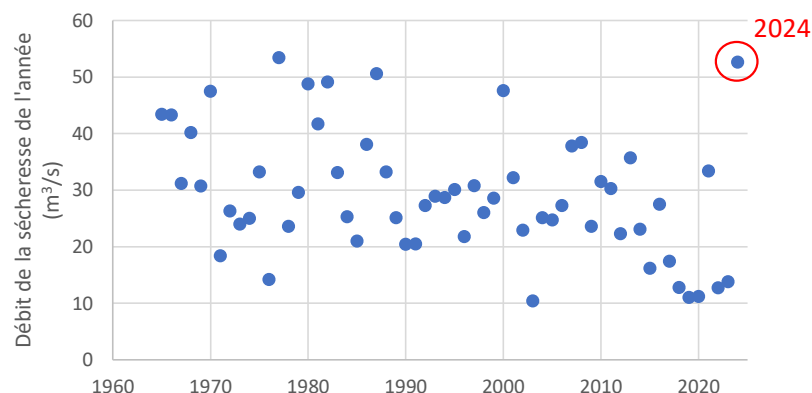


PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

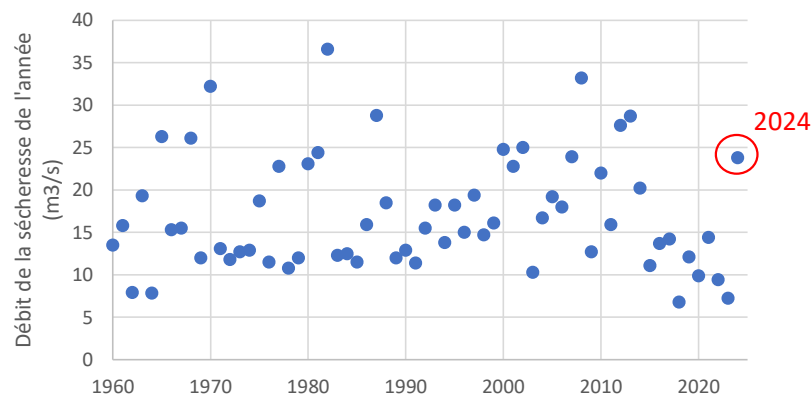
Débit des cours d'eau et niveaux des nappes

La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)



En 2024, les débits d'étiage sont hauts

Le Doubs à Besançon



Exemple de 2 stations hydrométriques emblématiques de la région

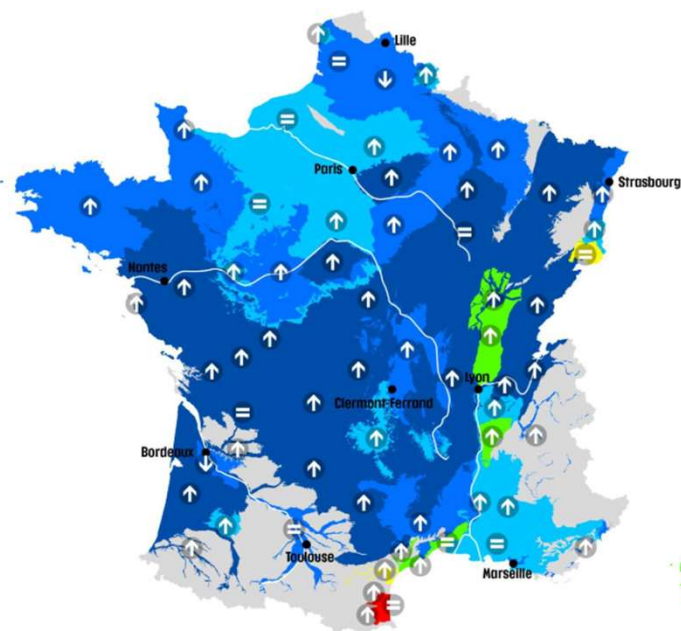


PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Débit des cours d'eau et niveaux des nappes

Situation des nappes
au 1^{er} novembre 2024



Niveau des nappes

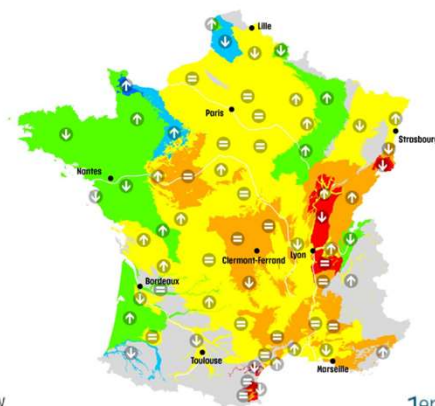


Évolution des niveaux



© BRGM / www.

En 2024, le niveau des deux-tiers des nappes d'eau est resté à un **niveau supérieur à leur niveau moyen mensuel**



1^{er} novembre 2023

Débit des cours d'eau et niveaux des nappes

Pas de sécheresse en 2024 - arrêtés préfectoraux de vigilance sécheresse pour 3 départements (Doubs, Jura et Territoire de Belfort) - un unique arrêté de restriction des usages de l'eau (niveau alerte) dans le Jura pour l'unité « Haute-Chaîne », puis abrogé environ 1 mois après.

A contrario, des inondations suite à la dépression Nelson (26 mars au 3 avril)



L'Ouche à Bussière sur Ouche (SBO)



La Brenne à Montbard (SMBVA)



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Déclinaison régionale du plan eau

validée en Comité régional de l'eau en juin 2023

19 actions

7 priorités

Déployer des **Projets de
Territoire pour la gestion de
l'eau (PTGE)**

Accompagner **16 sites
industriels les plus
consommateurs en eau**
vers davantage de **sobriété**

Accompagner des projets
phares labellisés
« **Solutions Fondées sur la
Nature** »

Accompagner l'élevage
dans son adaptation au
changement climatique et
notamment la **sécurisation
de l'abreuvement**

Reconquérir la **qualité des
captages prioritaires**

Mettre en place une
**instance de dialogue sur
chaque sous-bassin** de la
région

Inciter au **transfert de
compétences** eau et
assainissement à l'échelle
intercommunale

validée en Comité régional de l'eau en juin 2023

- ✓ 100% des actions sont engagées
- ✓ 57% des actions sont terminées



Déploiement des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)

COMITÉ RÉGIONAL
DE L'EAU

5 décembre
2024



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

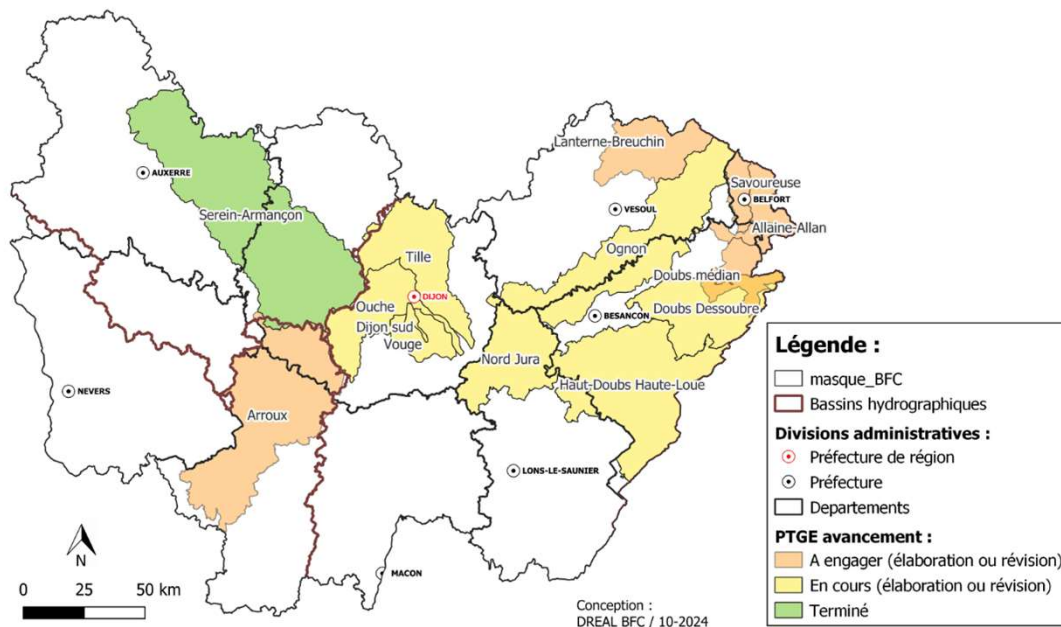
Etat d'avancement des PTGE



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Avancement des PTGE en région Bourgogne-Franche-Comté



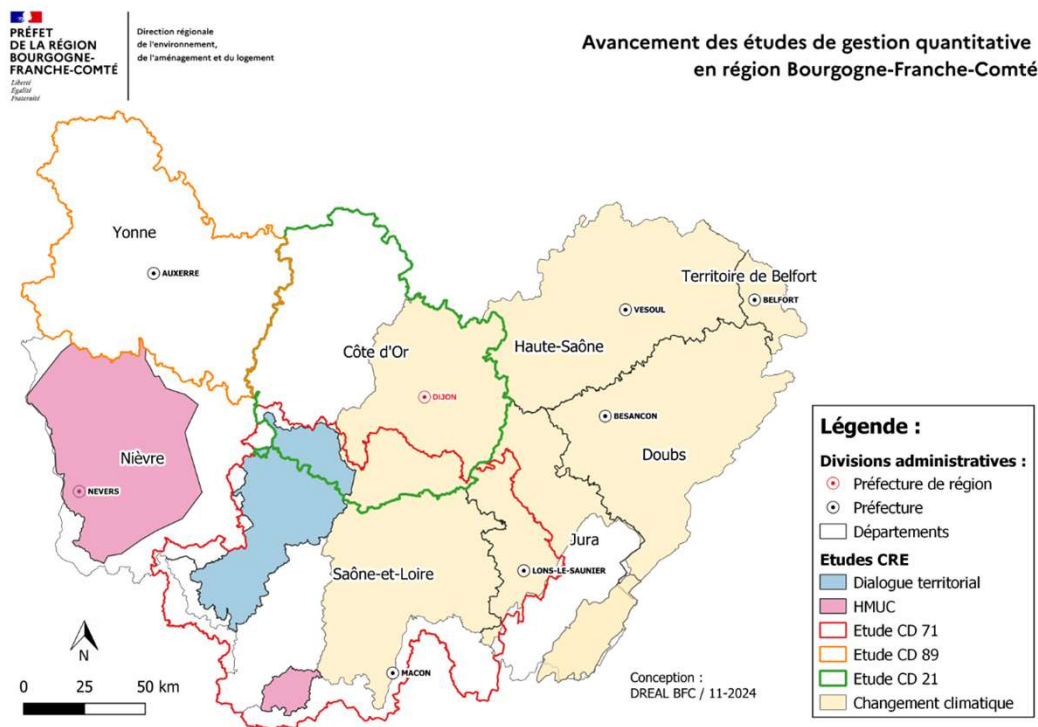
Bonne mobilisation des 15 territoires

- 1 PTGE adopté
- 8 territoires ont engagé des actions
- 1 territoire « volontaire »

Mise à disposition d'outils : rencontre PTGE, mode opératoire....

[Gestion quantitative | Portail internet DREAL Bourgogne-Franche-Comté \(developpement-durable.gouv.fr\)](#)

D'autres démarches en cours



Une réelle dynamique à l'échelle de la région

- 3 études départementales – ressources/usages
- 2 études Hydrologie, Milieux, Usages et Climat (HMUC) avant l'élaboration d'un PTGE
- 1 démarche de dialogue territorial – 1^{ère} concertation autour de la gestion de l'eau
- 2 études de prise en compte du changement climatique sur la ressource en eau

Etudes gestion quantitative EAU relatives aux PTGE - Financement

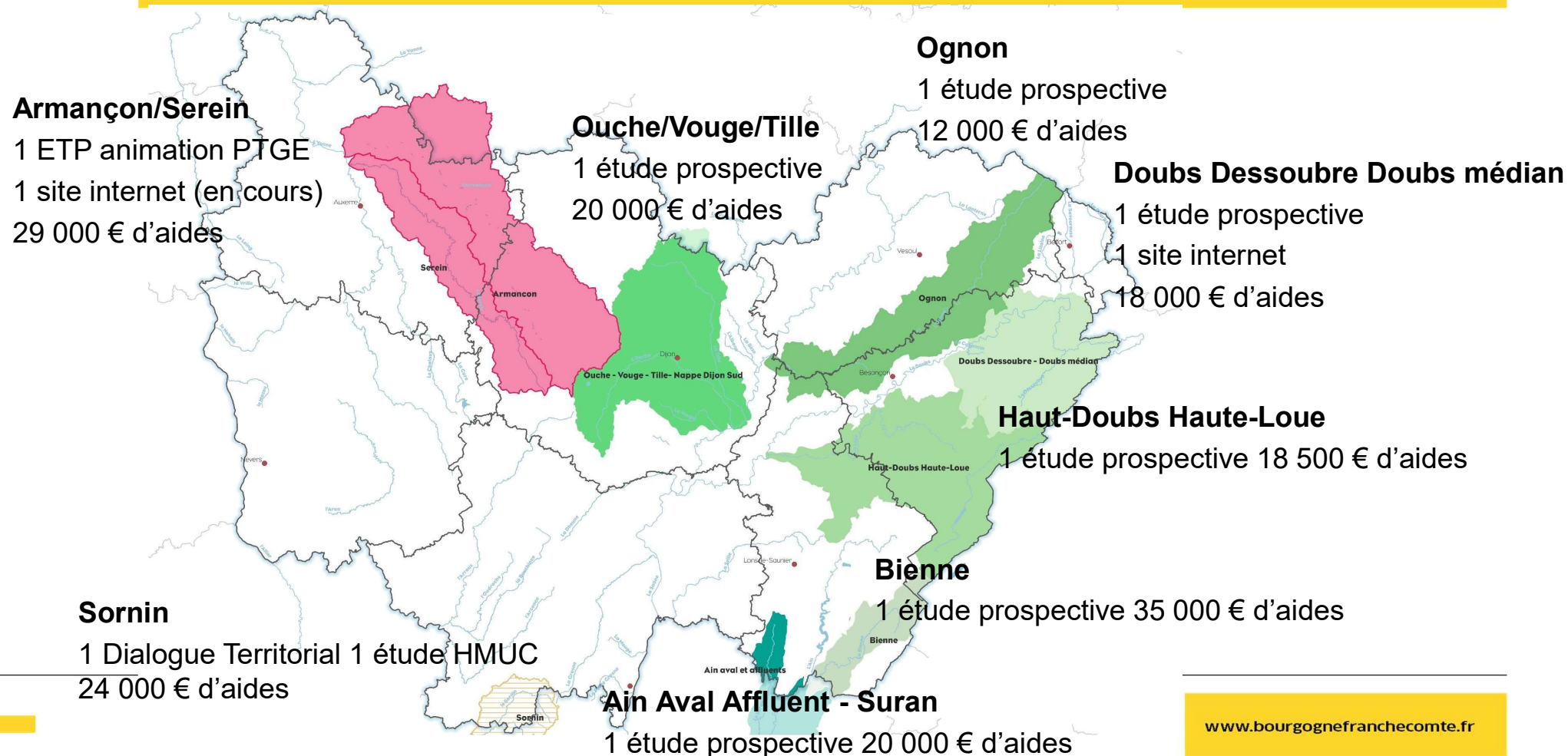
Financement par la Région BFC

- Financement **Trames verte et bleue** dont Solutions Fondées sur la Nature
- **Depuis 2021** : financement des études de gestion quantitative relatives aux **PTGE**

	Aides région
Action 6 : Animation des PTGE	30 % maximum du coût salarial (salaire chargé)
Action 7 : Communication autour des PTGE	30%
Action 8 : Etudes pour les PTGE	30%

- Co-financement avec les agences de l'eau
=> financement total à 80%

Bassins versants soutenus par la Région BFC



Appui technique de la Région BFC

Suivi des autres démarches en cours:

- **SMBVAS** : Dialogue territorial
- **Conseil départemental de la Saône-et-Loire** : Etude usages/ressource sur le territoire 71
- **Conseil départemental de la Nièvre** : Etude HMUC Territoire des calcaires du Nivernais
- **Conseil départemental de l'Yonne** : Etude quantitative des nappes d'eau de l'Yonne
- **EPTB Saône et Doubs** : Etude de l'impact du changement climatique sur l'hydrologie du bassin de la Saône et du Doubs et sur les milieux et usages des axes Saône et Doubs
- **Agence de l'eau Loire-Bretagne** : Etude HMUC sur l'axe Loire

Organisation de webinaires sur les démarches PTGE



RÉGIONS
DE FRANCE



Mardi 10 décembre 2024 : *Vers une adhésion collective des PTGE : Stratégie de gouvernance et démarches d'animation pour un projet commun*

Webinaires à venir : études fondatrices + volet économique

Reconquête de la qualité des captages prioritaires

COMITÉ RÉGIONAL
DE L'EAU

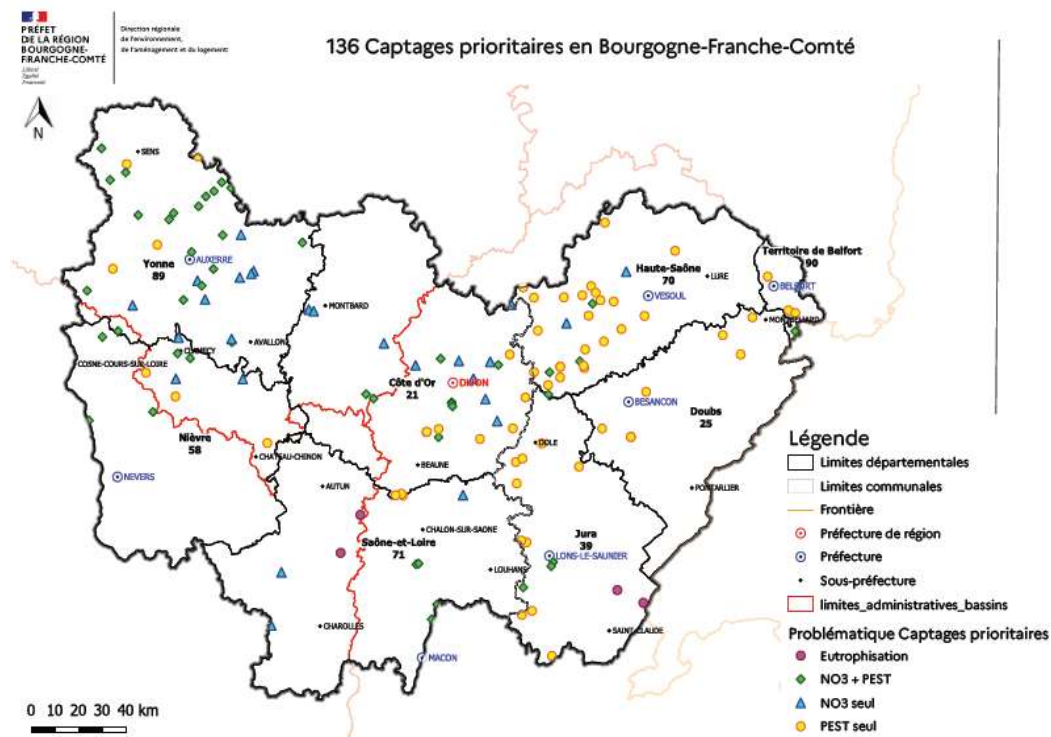
5 décembre
2024



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Captages prioritaires

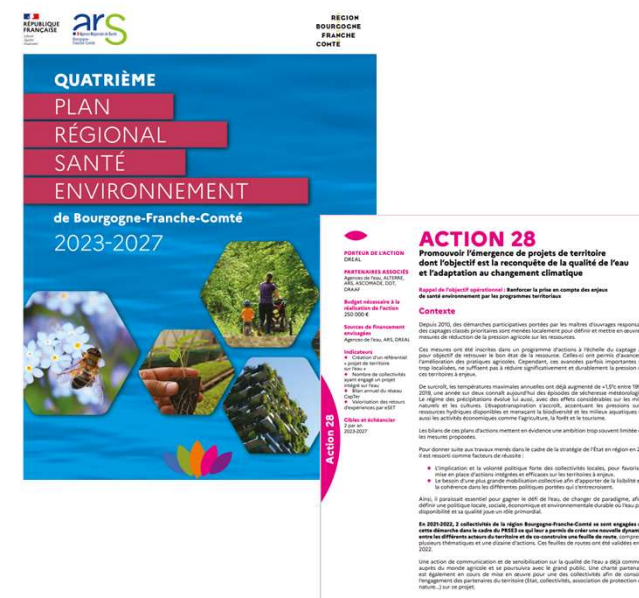


- ✓ 136 captages sont prioritaires en région Bourgogne-Franche-Comté (2^{ème} région de France la plus concernée)
- ✓ Les 2/3 des captages prioritaires se situent dans l'Yonne (24%), en Haute-Saône (21%) et en Côte-d'Or (18%)
- ✓ Seul 52% des captages ont un plan d'actions
- ✓ Malgré des actions engagées depuis plusieurs années, la qualité de la ressource en eau se dégrade

La démarche l'eau d'ici

Mobilisation de quelques collectivités pour tester une nouvelle méthode nommée « l'eau d'ici » :

- Remettre l'élu au cœur de la démarche
- Démarche non descendante qui part du territoire. Co-construction d'une feuille de route avec l'ensemble des acteurs
- Changer l'échelle d'action pour le bassin de vie
- Développer une vision transversale qui intègre les aspects sanitaires, économique, sociaux et environnementaux
- Inscrire l'action dans la durée





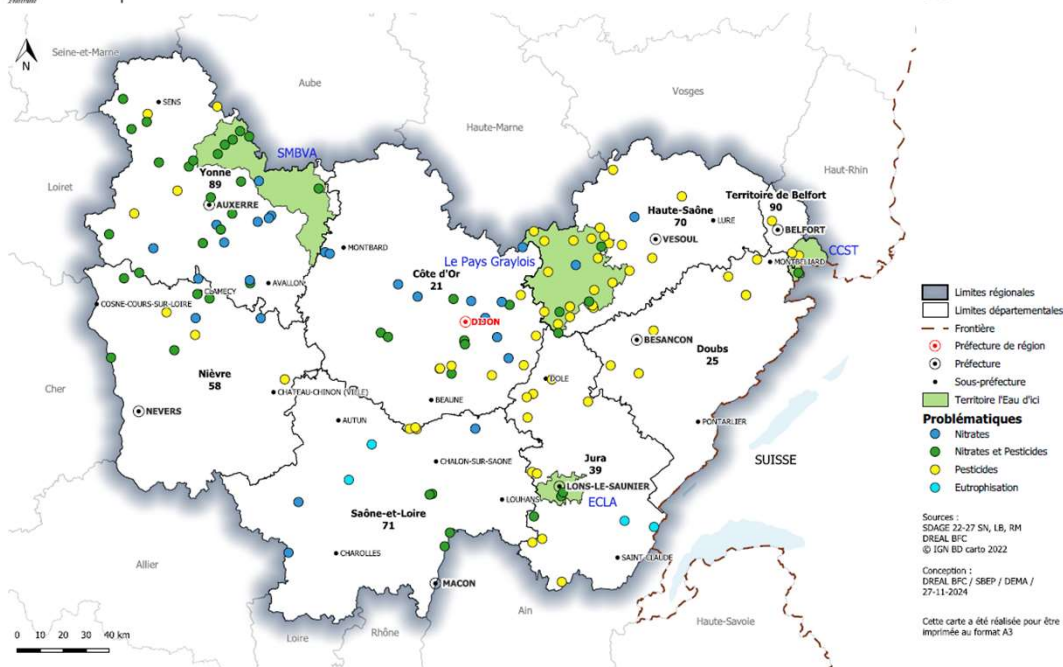
**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

**Captages prioritaires
Problématiques SDAGE 2022-2027
en Bourgogne-Franche-Comté**



La démarche l'eau d'ici

La proposition :

- ✓ Mise à disposition de 2 bureaux d'études - **sciences comportementales et marketing territorial** - financés par la DREAL et l'ARS
- ✓ Un **groupe régional d'experts** pour apporter des solutions

Les territoires engagés :

- ✓ En 2022 : **Communauté de Communes Sud Territoire (90)** et **Espace Communautaire Lons Agglomération (39)**
- ✓ En 2024, 2 nouvelles collectivités engagées : **Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (89)** et **Pays Graylois (70)**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La parole à Claude Monnier Elu de la CCST

Qu'est ce que la démarche apporte à votre territoire?

Sécurisation de l'abreuvement

COMITÉ RÉGIONAL
DE L'EAU

5 décembre
2024



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

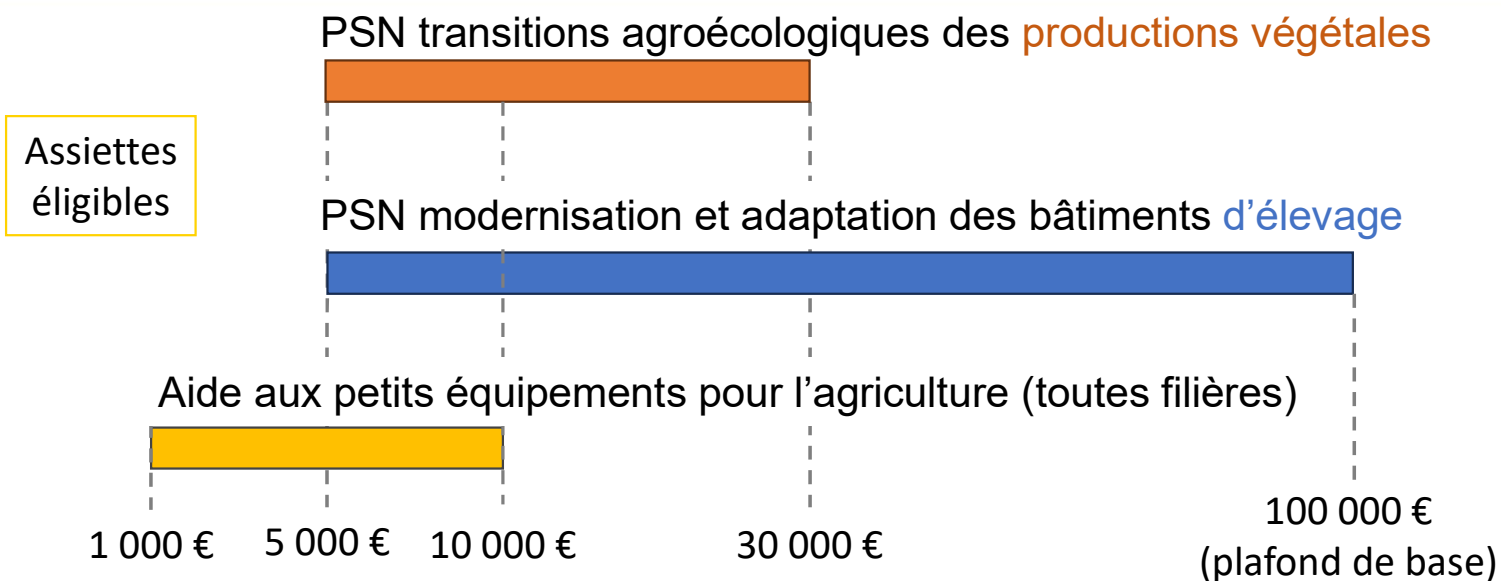
Intervention de Marie-Jeanne Fotré-Muller

Directrice de la DRAAF

Les aides de la Région en faveur de l'abreuvement du bétail

- Entre 2020 et 2022, la Région a financé le stockage d'eaux pluviales pour l'abreuvement via un dispositif dédié.
 - 404 dossiers,
 - 4,8 M€ à parts égales entre la Région et 7 Départements cofinanceurs.
- Depuis 2023, la récupération d'eaux pluviales à usage agricole (toutes filières) est financée via **deux dispositifs complémentaires** :
 - **le PSN (FEADER)** pour les projets d'investissement structurants,
 - **un dispositif régional** pour les projets de faible montant : l'aide aux investissements dans les petits équipements pour l'agriculture.
 - ⇒ Ouvert depuis mai 2024,
 - ⇒ **Actuellement cofinancé par 3 départements** : Doubs, Haute-Saône et Territoire-de-Belfort.

❖ **Des dispositifs qui se veulent complémentaires**



- ❖ **Quatre départements ont ouvert en 2024 des dispositifs indépendants** avec des plafonds plus élevés (jusqu'à 60 000 € en élevage) : Côte-d'Or, Doubs, Jura et Saône-et-Loire.

❖ Bilan des dossiers de stockage d'eau déposés auprès de la Région

<i>*nombre minimal d'après le descriptif des projets.</i>		Nb dossiers déposés		Remarques
		Total	Stockage eaux pluviales*	
Transitions agroécologiques	AAP 1 2023-2024	255	16	Aucun dossier de stockage d'eaux pluviales seul
Modernisation	AAP 1 2023 (JA)	91	3 (dont 2 intégrés dans projet bâtiment)	
	AAP 2 2023	601	66 (dont 58 intégrés dans projet bâtiment)	
Petits équipements	Du 1 ^{er} /05 au 31/10	144	16	Dont: • abreuvement : 8 • maraichage : 4 • horticulture : 2 • viticulture : 1 • céréales : 1
Total		1091	101	

❖ Perspectives

❑ A court terme

- Faire le bilan de l'année avec l'ensemble des cofinanceurs pour caractériser les éventuels besoins non couverts et, le cas échéant, proposer des adaptations.
- Mieux communiquer sur le dispositif régional.

❑ A moyen terme

- Préparer la programmation FEADER post 2027, en privilégiant une approche coordonnée entre financeurs nationaux.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Echanges

Séquence Financements



COMITÉ RÉGIONAL
DE L'EAU

5 décembre
2024



Les 12^{èmes} programmes d'intervention des agences de l'eau 2025-2030

Principales orientations Exemples de projets attendus

Comité régional de l'eau – 5 décembre 2024



Orientations stratégiques

Objectif prioritaire

- Atteinte du **bon état des eaux** (mise en œuvre des SDAGE)
 - ↳ Agir plus vite et plus fort

Comment

- Accompagner les territoires en généralisant les pratiques de **contractualisation**
- Renforcer les **exigences** pour garantir l'efficacité des aides

Enjeux majeurs

- Adaptation au changement climatique (notamment sobriété en eau)
- Lutte contre les micropolluants
- Lutte contre l'érosion de la biodiversité
- Diminution de l'usage des phytosanitaires
- Préservation du littoral et du milieu marin

Mais aussi :

- Sécuriser l'alimentation en eau potable, en qualité et en quantité
- Assurer une solidarité entre les territoires (urbain-rural)
- Mobiliser les acteurs et structurer la gouvernance locale de l'eau
- Simplifier les dispositifs d'aide

Orientations financières

Le Plan eau prévoit une hausse des moyens des agences de l'eau à hauteur de + 475 M€/an

L'année 2024 a vu une **réforme des redevances destinée à assurer un meilleur partage et une plus grande incitativité**, notamment :

- fixation de taux planchers pour la redevance prélèvement
- valorisation des performances des services publics d'assainissement collectif et d'alimentation en eau potable
- rééquilibrage des contributions entre usagers industriels et domestiques

Cela se traduit par une **hausse globale de la capacité des agences à soutenir les projets**, cette hausse étant néanmoins variable selon les agences

Les moyens mobilisés demeureront importants sur l'assainissement et l'eau potable qui représentent globalement 40% à 50% du budget global – par comparaison, 10% à 20% sont réservés sur les milieux aquatiques et la biodiversité

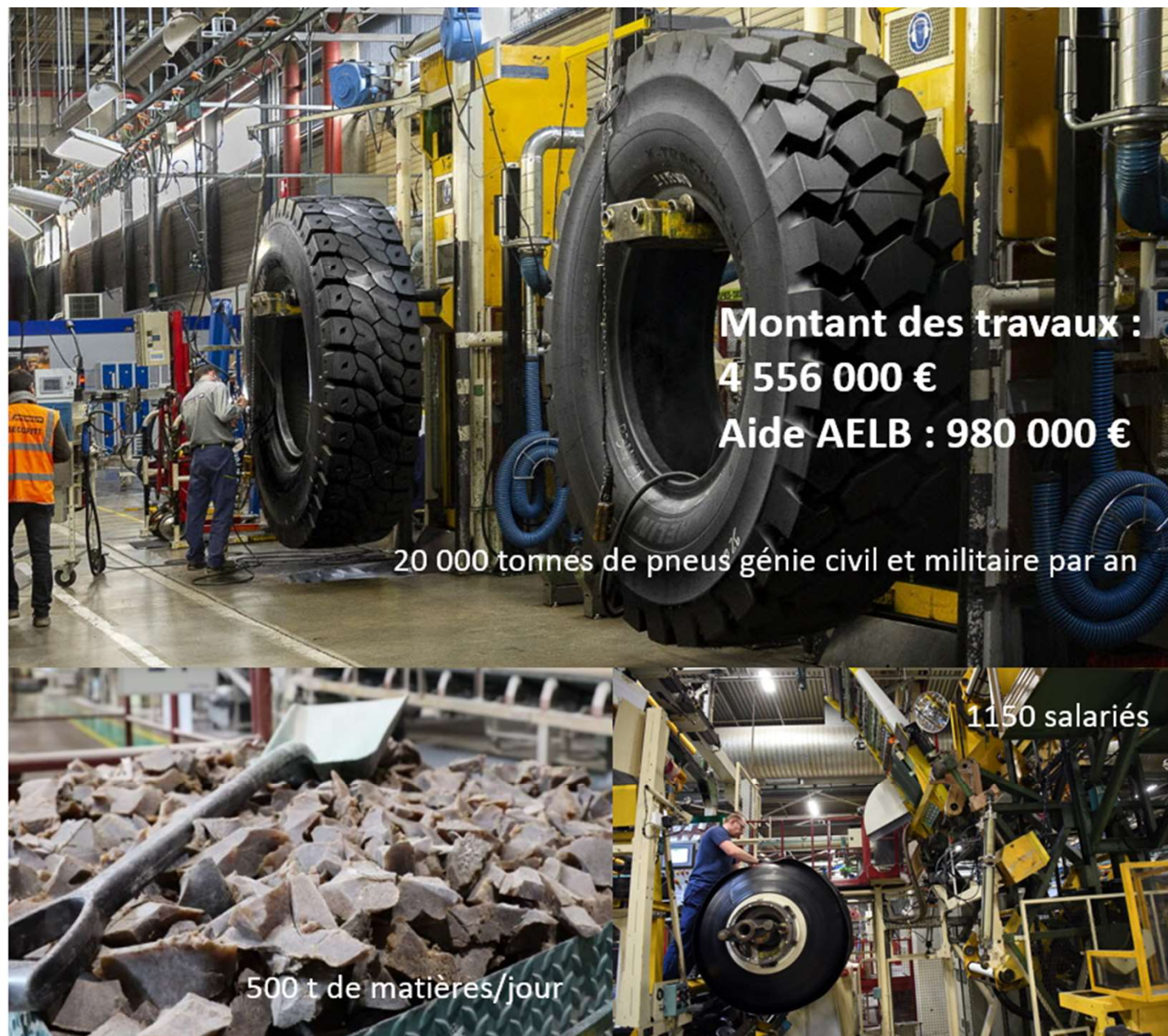


MICHELIN

Site de Blanzay (71)

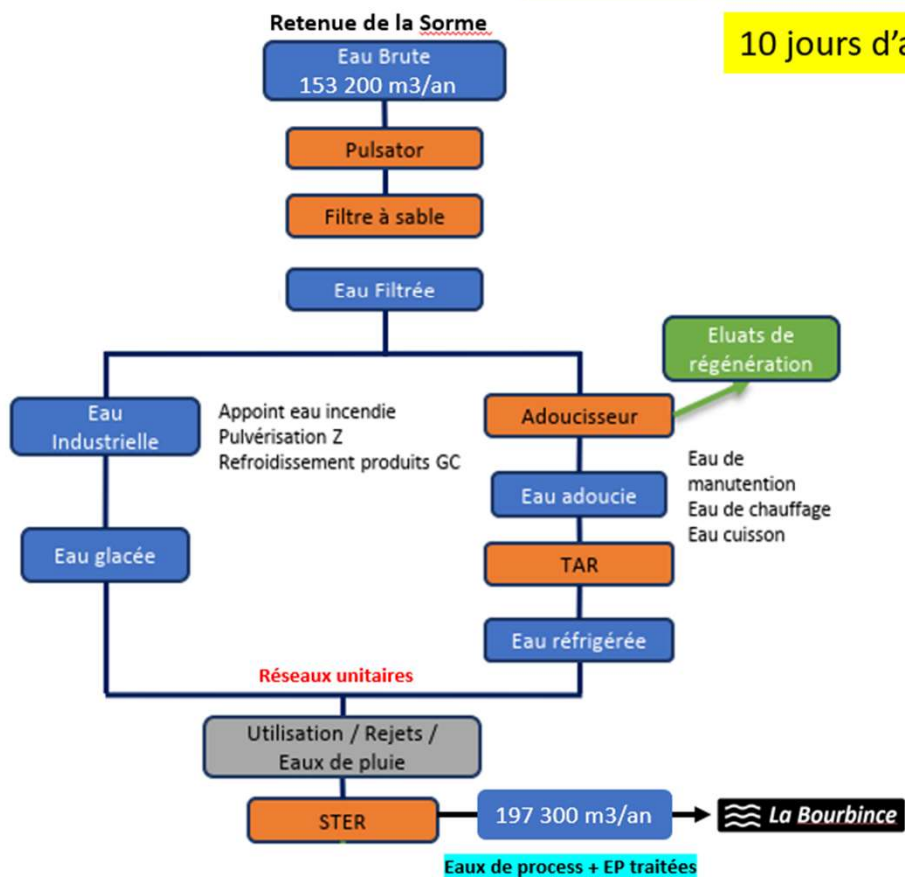
Projet hydraloop

Réutilisation des Eaux Usées Traitées



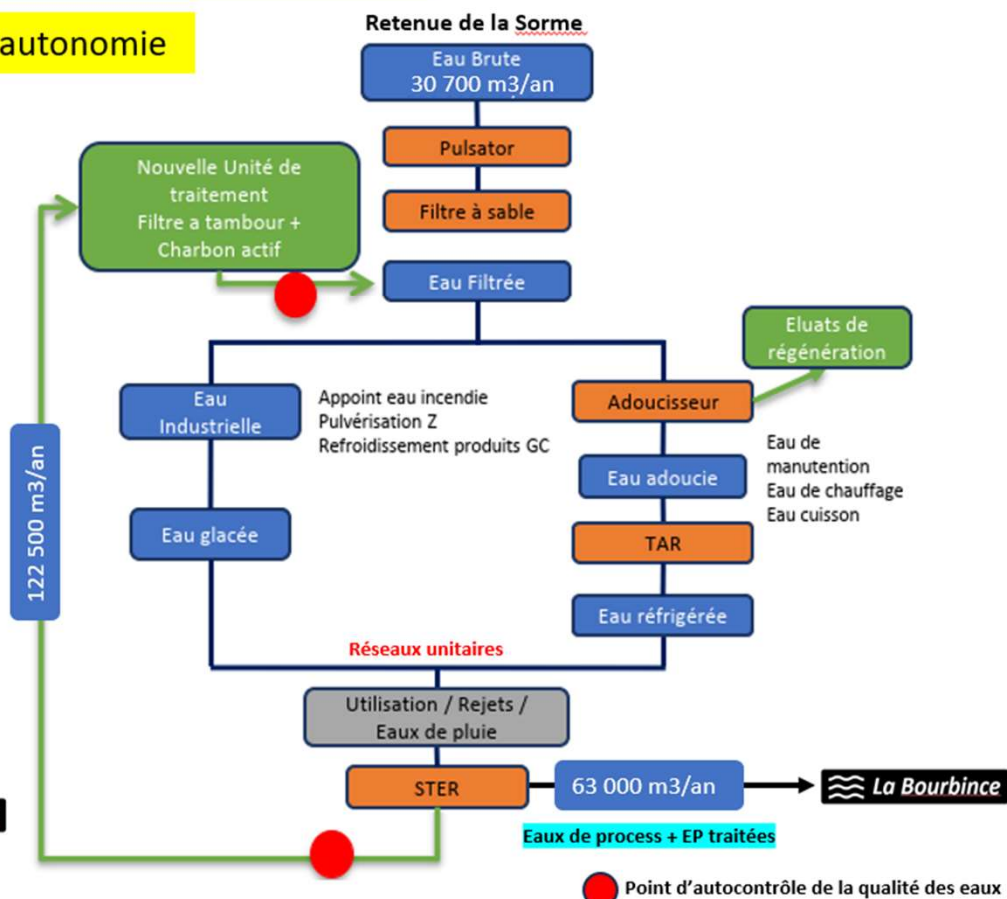
Avant travaux

122 500 m³/an d'eau réutilisée soit 80% des besoins



10 jours d'autonomie

Après travaux



Restauration hydromorphologique du Val de Presles



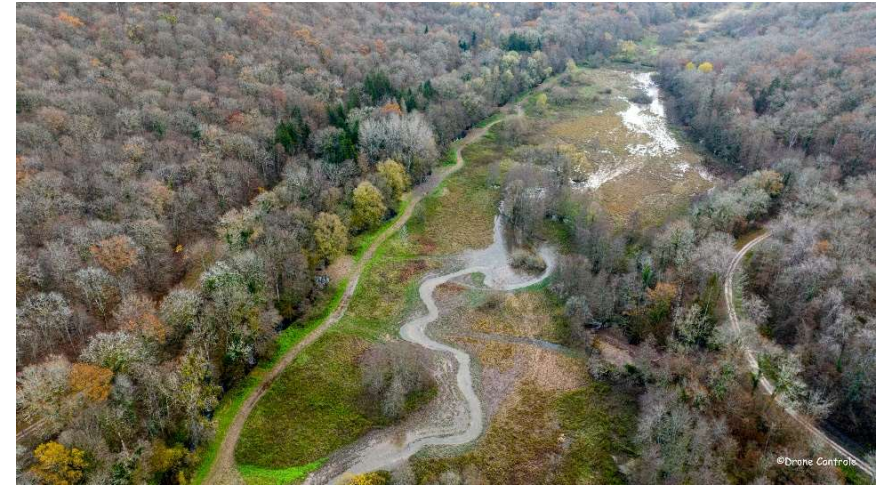
Restauration de deux cours d'eau sur
1,5 km et de 20 ha de zone humide

Localisation : Haute-Amance (52)

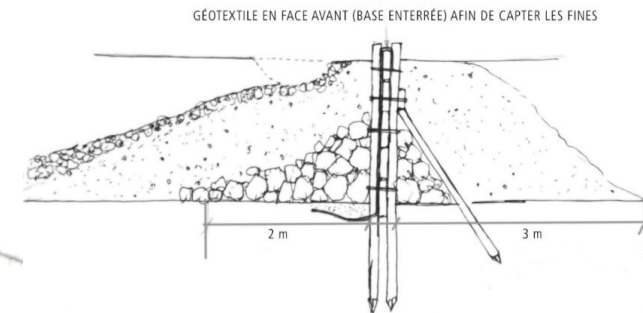
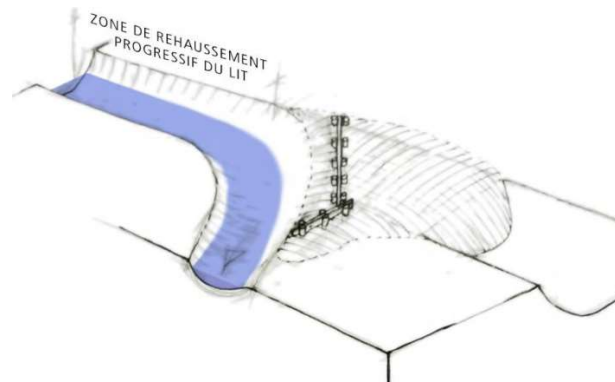
Coût global : 370 k€

➔ Conservation d'habitats et
d'espèces patrimoniales

➔ Amélioration de la ressource en
eau en qualité et quantité (suivi
piézométrique)



Vue aérienne après restauration



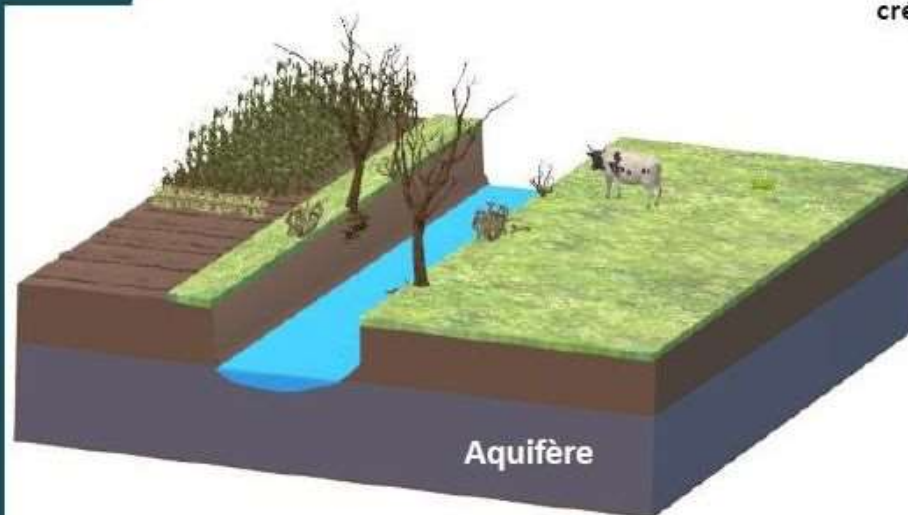
Des aménagements peu coûteux,
la nature fait le reste (SFN)

Principe reméandrement, remontée fond du lit

Etat actuel dégradé

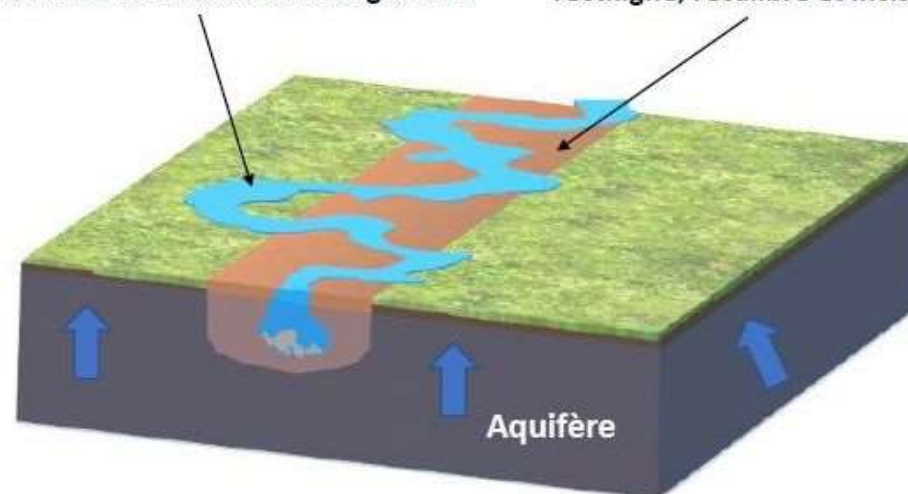


Etat projeté



Reprise des anciens méandres ou
création de nouveaux de mêmes gabarits

Comblement du chenal
rectiligne, recalibré et incisé



GAIN en RESSOURCE EN EAU
en BIODIVERSITE

LOULANS-VERCHAMP

Restauration de zones humides : ici, l'herbe est verte et l'eau coule en quantité

« C'est la sécheresse, il n'y a plus d'eau. » À ce constat, loin d'être une fatalité, le Syndicat Mixte de la Basse et Moyenne Vallée de l'Ognon a une réponse : laisser de la place aux zones humides et aux rivières. À Loulans-Verchamp, la restauration de deux cours d'eau il y a deux ans porte ses fruits.

De l'herbe verte comme on en voit rarement en ce moment et de l'eau ruisselante. Sur le vaste terrain privé, situé en face du château à Loulans-Verchamp, on est loin du paysage désolant de la sécheresse qu'on observe un peu partout.

Depuis deux ans, les deux cours d'eau ont repris leurs droits. L'important chantier de restauration des cours d'eau de la Linotte et de la Quenoche s'est achevé en 2020. Depuis, les rivières ont retrouvé leur lit et leurs méandres originels.

L'exemple réussi



Ce vaste chantier a permis de reconnecter la rivière à sa zone humide. « Avant, le lit de la rivière était trop enfoncé, de même que la nappe phréatique qui l'accompagne par rapport à la haute de la berge. Ce qui ne permettait pas à l'eau de déborder naturellement et de créer des zones humides », explique la chargée de projet. « Aujourd'hui, on a un cours d'eau qui peut déborder facilement et qui est bien connecté avec sa zone humide ».

« Il faut déjà commencer par gérer l'eau très localement »

« Zones humides, zones utiles ! » C'est le message martelé par le syndicat qui a publié un communiqué le 5 août. « On a voulu pousser un coup de gueule », confie Léa Vircondelet qui en est à l'origine. « On parle de sécheresse, mais il faut déjà commencer par gérer l'eau très

Préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

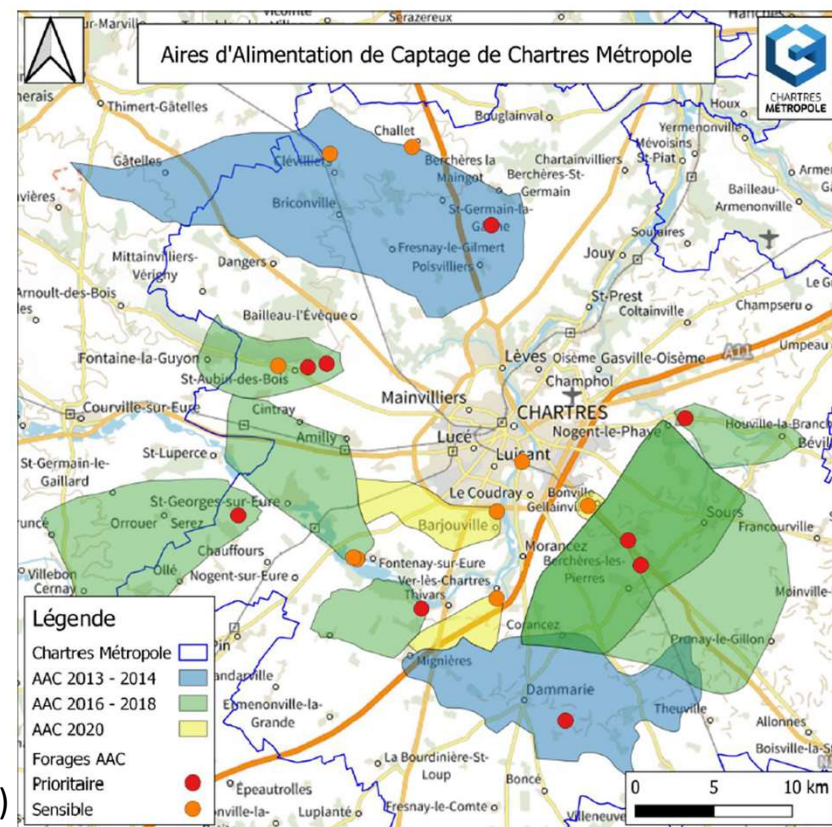


Exemple de la démarche de protection de la ressource - Chartres Métropole
Contexte agricole : Beauce / Thymerais. Territoire spécialisé en grandes cultures.

- 66 communes (7 en 2010)
- 11 AAC – 28 000 ha de SAU – 400 agriculteurs (2 aac et 11 000 ha en 2013)
- Régie créée en 2011 – 7,4 M m³ distribués.
- Qualité dégradée : Nitrates, phytos.
- 2013 : premières AAC délimitées, premiers plans d'actions construits et animés avec la Chambre d'agriculture (MAEC, CICC...).

➔ Elargissement et montée en compétence progressive de la collectivité :

- 1 **stratégie de protection des ressources** pour toutes les AAC, élaborée en parallèle du programme d'actions agricoles.
 - ➔ Projet commun aux agriculteurs et à la collectivité
 - ➔ Partenariat technique avec la chambre d'agriculture
- 2023, prise de la compétence "*Contribution à la gestion et à la protection de la ressource*" (article 2224-7-5 du CGCT)
- Un enjeu qualitatif et quantitatif croissant pour tous usagers (dont industriels)



Préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

Démarche de protection de la ressource - Des moyens mobilisés, un accompagnement financier par l'agence de l'eau

Acquisition de données	• Réseau reliquats azotés : points fixes, points thématiques • Analyses de qualité d'eau • Etudes hydrogéologiques du territoire
Animation par la collectivité	• 2,75 ETP depuis 2023 • Actions étendues à l'ensemble des AAC.
Soutien technique Chambre d'agriculture	• Moyens humains complémentaires (ETP) • Interventions techniques spécifiques
Actions structurantes et partenariales à l'échelle territoriale	• Paiements pour services environnementaux (PSE): diversification via cultures BNI, en partenariat avec les coopératives locales. • Agroforesterie et plantation de haies : mobilisation de fonds RSE d'entreprises privées locales
Foncier	• Acquisitions / droit de préemption dans les AAC

La plupart des opérations sont financées à 80 % par l'agence de l'eau



Culture rémunérée dans le cadre des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) (crédit photo : Ville Chartres Métropole)

Exemples d'actions TVB soutenues par la Région BFC

Les différentes aides disponibles sur la TVB

AU TITRE DE LA TRAME BLEUE

Les porteurs de projet peuvent bénéficier de trois types d'aide auprès des services de la région :

- Les aides propres à la région jusqu'à 80% : animation, communication, études, travaux, acquisitions
- Les aides FEDER jusqu'à 60% via les appels à projets « Eau et Biodiversité »
- Les aides FEADER à 64% via les appels à projets « Protection des cours d'eau et des sols » (PCES) et cofinancement possible de 16% sur enveloppe région

Illustration des actions soutenues au titre des aides régionales

ANIMATION

La Région a organisé un échange de connaissances sur les travaux rivières en Suisse le 13 juin 2024

Cette journée a regroupé 10 animateurs français et 10 agents du canton de Vaud autour de la renaturation de la Broye.



ACTION DE COMMUNICATION

Pour sa **4^e année consécutive**, la région a soutenu **le Mois Les Pieds dans l'Eau**.

Un programme éclectique avec :

- des expositions,
- des animations,
- des ciné-débats,
- des balades, etc.

C'est une **quarantaine d'animations** réparties sur tout le territoire, ouvertes à tous,

5 bassins versants concernés :

Aron, Cure-Yonne, Nièvre, Yonne-Beuvron et Vrille

Cout total 24 000 €

50% AELB 30% CRBFC



Les pieds dans l'eau 4^e édition

JUILLET 2024

Un mois au fil de l'eau dans la Nièvre pour découvrir nos rivières

Conférences
Randonnées
Sorties nature
Ciné-débats
Expositions

INFORMATIONS
03 86 37 23 23
@lespiedsdansleau58

**GRATUIT
OUVERT À TOUTES ET À TOUS**



TRAVAUX

Découverte du ruisseau de Cosne à Quemigny-sur-Seine (21)

Suite à des dégâts récurrents en crues, l'EPAGE SEQUANA a réalisé en novembre 2024 un programme de découverte du ruisseau de COSNE

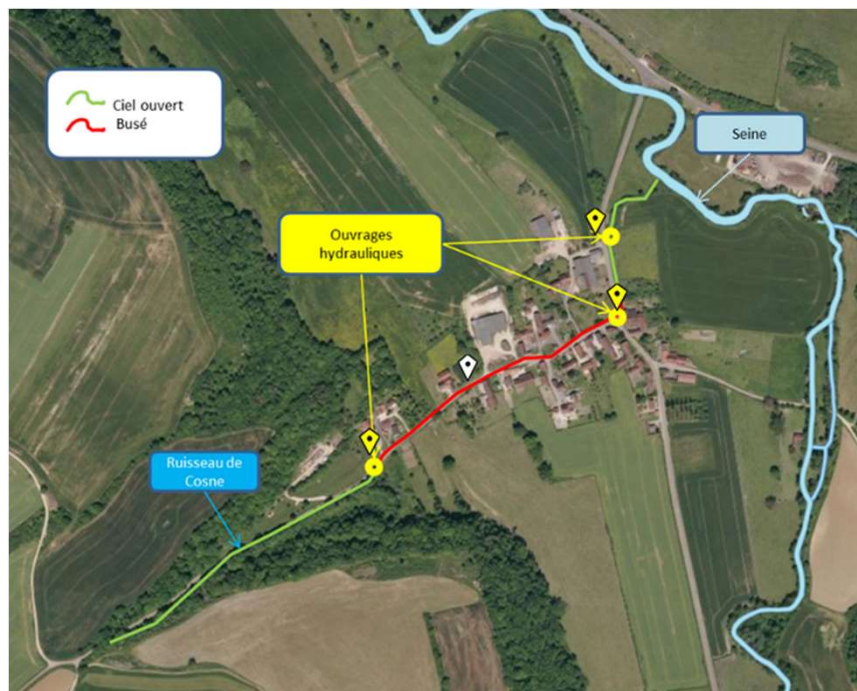
En redonnant de l'espace au ruisseau, la protection contre les inondations sera améliorée.

Cout total 824 000 €

69% AESN

7% CRBFC : 60 000 €

7% CD21



TRAVAUX

acquisition site de l'ancienne marbrerie de Molinges (39)

La fédération nationale de pêche a acquis le site de l'ancienne marbrerie de Molinges pour permettre l'effacement du seuil associé par le Parc Naturel Régional du Haut Jura.

Cout total 162 000 €
47% AERM 10% CRBFC



Illustration des actions soutenues au titres des fonds Européens

Au titre du FEDER

Travaux de renaturation de la Reverotte (25)

L'EPAGE Doubs Dessouvre a renaturé la reverotte sur 26 km dans le cadre du label rivière sauvage :

- suppression de 6 seuils
- remeandrage
- suppression des résineux
- reconnexion zones humides

Cout total 670 000 €

60% AERMC

20% FEDER



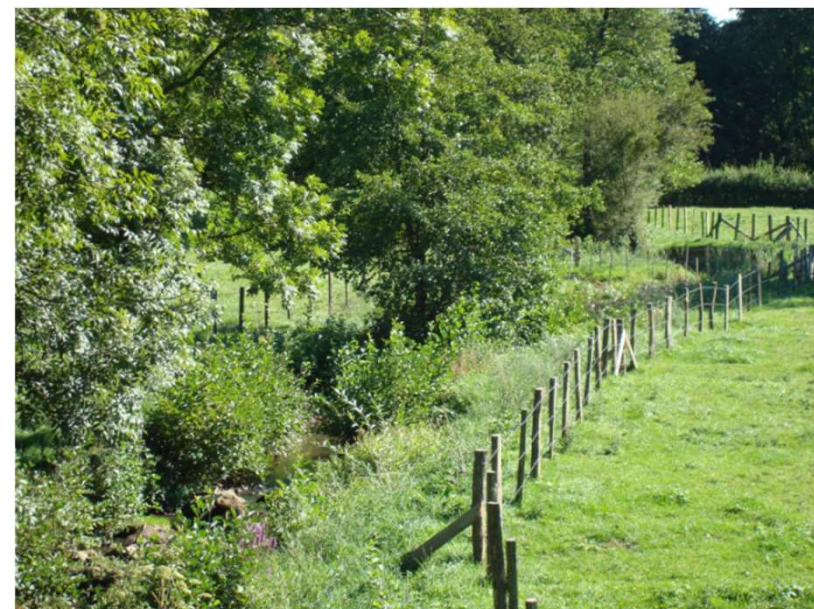
Seuil aval dérasé et conduite enlevée

Au titre du FEADER

Projet de mise en défends des berges sur la Nièvre (58)

La Communauté de communes Les Bertranges a déposé une demande pour permettre la protection des berges.

Cout total 85 000 €
16 % Région
64% FEADER



Actions en faveur des zones humides

AU TITRE DE LA TRAME VERTE

Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'aides dans le cadre de l'action 3 du RI 32.12 "trames et corridors écologiques" :

- L'objectif est de favoriser la connaissance et la reconstitution de corridors écologiques, facilitant la circulation des espèces et la conservation de la biodiversité à l'échelle de la région, en s'appuyant sur les schémas régionaux.
- L'aide régionale sera octroyée sous forme de subvention de fonctionnement et/ou d'investissement
- Montant Le taux d'aide de la Région est fixé à 70 % maximum de la dépense éligible retenue.

TRAVAUX

Restauration des mares en faveur des amphibiens (département du Jura)

La Fédération de Chasse du Jura mène des actions de restauration de la trame turquoise sur le secteur de Vers sous Sellières et environs.

- Restauration et suivi des mares

Cout total 113 669€

10 % Région

70% AERMC

20% Autofinancement



Grenouille agile

©FDCJ

PLAN DE GESTION ET SUIVI

Restauration des mares en faveur des amphibiens (département de la Nièvre)

La Com Com Cœur de Loire mène un plan de gestion des mares forestières de Bellary afin de sauvegarder le triton marbré et son habitat.

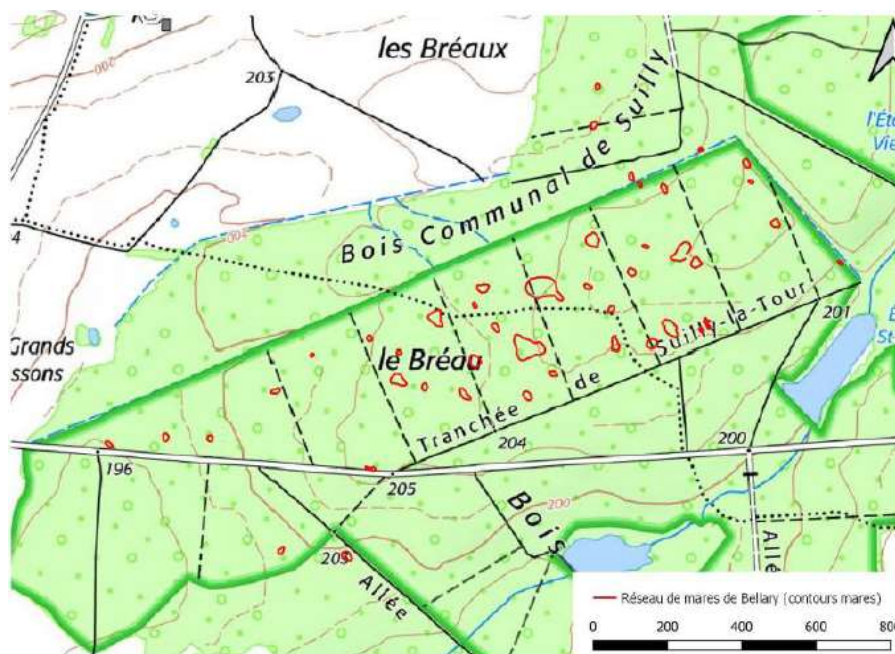
- restaurer des mares et réalisation des suivis de faune et flore locale

Cout total 81 113 €

30 % Région

50% AERMC

20% Autofinancement



TRITON MARBRE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Echanges

Conclusion

Marie-Guite Dufay – présidente de la Région BFC
Paul Mourier – préfet de la Région BFC